

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----

PRESDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----

DECRET N° 81-317 du 6 Octobre 1981

ohargeant le Camarade Armand MONTEIRO,  
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de  
la Recherche Scientifique, de l'intérim du  
Camarade Abou Bakar BABA-MOUSSA, Ministre  
du Plan, de la Statistique et de l'Analyse  
Economique pour compter du 30 Septembre 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi  
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil  
Exécutif National et de son Comité Permanent ;

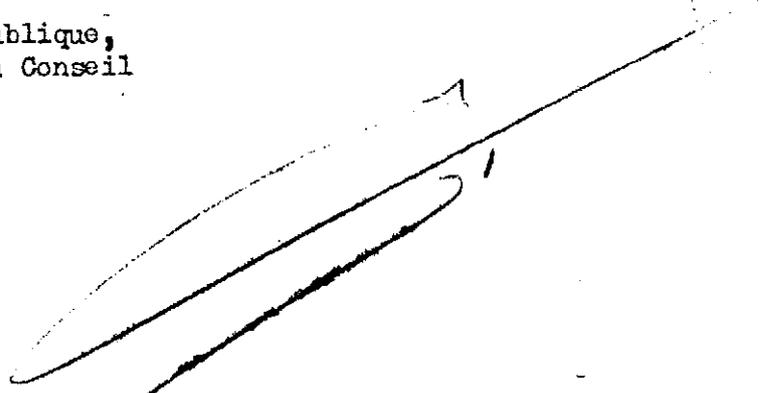
DECRETE :

Article 1er. -- Pour compter du 30 Septembre 1981, le Camarade Armand MONTEIRO,  
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est  
chargé de l'intérim du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse  
Economique pendant l'absence du Camarade Abou Bakar BABA-MOUSSA.

Article 2. -- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 6 Octobre 1981

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Ampliatioms : PR 6 CC du PRFB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MESRS-MPSAE 6 autres  
Ministères 20 DFE -- DAJL -- INSAE 6 ICE et ses Sections 4 DAN 2 DOCT 1 ONEPI--  
Gde Chanc. 2 UNB -- ISJ -- BN 6 BCP 1 JORPB 1.--